

EPPU Nelson Mandela
6, rue des Écoles
33 920 SAINT CHRISTOLY DE BLAYE
Tél. : 05 57 42 51 06
Mail : E.StChristolyDeBlaye@ac-bordeaux.fr

**PROCES-VERBAL
CONSEIL D'ECOLE 1er TRIMESTRE**

Date : jeudi 12 mars 2020

Circonscription : Blaye (33)

Présents :

Présidente – directrice d'école : Mme Barrière : directrice

Inspectrice de l'éducation nationale : Mr Guillerot (excusé)

Equipe Enseignante :	Mme Cavard Coquillas : professeur des écoles (TPS/PS) Mme Bardot-Cambot : professeur des écoles (PS/MS) Mme Beïa : professeur des écoles (MS/GS) M. Giraud : professeur des écoles (ULIS école) Mme Duprat : professeur des écoles (CE1) Mme Germain : professeur des écoles (CE2) Mme Dumas : professeur des écoles (CM2) Mme Higoneng : professeur des écoles (CM1) Mme Barrot : professeur des écoles (UPS-EFIV) Mme Marchi : professeur des écoles (CP)
Représentant(s) de la mairie :	Mme Picq (maire) Mme Billier (adjointe déléguée aux affaires scolaires)
Parents d'élèves :	Mr SERAN Alexandre Mme POUPAT Catherine Mme QUEYLAT Elsa Mr RAYMOND David Mr ARINO Cédric

Excusé(e)s :

- **Parents d'élèves :** Mme BERGOS Cécile, Mme BABIAN Marine, Mme BOUCAUD Emma, Mme SOULARD Jessica, Mme MOUTINHO Sandra, Mme CORAZZA Stéphanie, Mme FIARDA Leititia, Mme GABARD Perrine, Mme PLANILLO Elisabeth, Mme BRANAS Elodie
- **Représentant(s) de la mairie :** Mme Bellue (conseillère municipale)

Absent(e)s :

- **Parents d'élèves :** Mr MARNAS Alexandre, Mme ELIAS Coralie

Début du conseil d'école : le 12 mars à 17h40.

Secrétaire de séance : Mme Cavard Coquillas

Fin du conseil d'école : le 12 mars à 19h30.

Fait à Saint Christoly de Blaye, le 12 mars 2020

**La Directrice,
Présidente du Conseil d'école**



La secrétaire de séance :



Ordre du jour

Education Nationale

- 1/ Parcours de l'élève
 - Fonctionnement des dispositifs d'aide
- 2/ Projet et vie de l'école
 - Bilan intermédiaire des projets
 - Actions à venir
 - Liaisons cycle1-cycle2 et CM2-6ème
- 3/ Fonctionnement de l'école
 - Effectifs actuels et prévisionnels
 - Inscriptions en PS
 - Sécurité
 - Point OCCE
 - Point mairie

Mairie

- Pas de questions

Parents d'élèves

- Toilettes de la maternelle
- Activités pause méridienne à l'élémentaire
- Climatisation dans la classe à l'étage de la maternelle : où en est-on ?

Clôture

- Communication de la date du prochain conseil d'école et de date à laquelle les parents et la mairie devront avoir communiqué leurs questions et demandes pour l'ordre du jour.

PROCES VERBAL

EDUCATION NATIONALE

1/ Parcours de l'élève

- ✓ Les dispositifs d'aide
 - Les APC Activités Pédagogiques Complémentaires

Les APC ont été jusqu'ici proposés à 108 élèves. Il y a eu 9 refus. Mais l'autre souci rencontré est le temps de réponse des parents.

- Les PPRE Programme Personnalisé de Réussite Educative
- Il y a, à ce jour, 18 PPRE sur l'école.

- Le PAP

C'est le **Plan d'Accompagnement Personnalisé** dans la circulaire 2015-016 du 22 janvier 2015.

Le PAP apparaît comme une mesure de simplification, permettant de décider et de mettre en œuvre des mesures d'aménagement de la scolarité d'un élève sans avoir besoin de faire appel aux dispositifs spécifiques du handicap et donc sans faire le détour par la MDPH ni sans faire appel à l'enseignant référent, qui n'intervient pas dans le suivi du PAP.

Le PAP vise à prévenir les difficultés scolaires d'un élève par l'aménagement de la scolarité. Il est mis en place sous la responsabilité du directeur de l'école ou du chef d'établissement, après avis du médecin scolaire.

Le PAP est destiné à des élèves qui connaissent des difficultés scolaires durables ayant pour origine un ou plusieurs troubles des apprentissages. Il prend en compte ces difficultés dans la durée. C'est un projet à part entière destiné à des enfants présentant des troubles des apprentissages, mais qui pour leur scolarité n'ont besoin que d'aménagements pédagogiques.

Aujourd'hui, il n'y en n'a pas dans l'école.

- Stages de réussite

Les élèves de cycle 3 sont prioritairement concernés, mais si besoin, ceux de fin de cycle 2 (CE2) peuvent suivre des stages gratuits pendant la période des vacances scolaires (Pâques, début juillet et fin août). Les domaines abordés sont la maîtrise de la lecture, de l'écriture et des mathématiques.

Trois sessions sont organisées cette année encore, pendant ces vacances.

- 1er stage, vacances de printemps :
4 matinées, durant la semaine du 20 au 24 avril 2020
- 2ème stage, début des vacances d'été :
4 matinées, du lundi 06 juillet au jeudi 09 juillet 2020
- 3ème stage, fin des vacances d'été :
4 matinées, du lundi 24 août au jeudi 27 août 2020

Ce sont des groupes de 6 à 10 élèves qui seront formés.

- Accompagnement éducatif

L'accompagnement éducatif accueille les élèves après les cours pour leur proposer une aide aux devoirs et aux leçons. Environ 39 élèves sont inscrits par période.

2/ Projets et vie de l'école

- ✓ Bilan intermédiaire des projets pédagogiques, actions à venir et liaisons intercycles et intracycles :
- Les trois classes de maternelle se sont rendues à **l'Agararium de La Rochelle** le 21 janvier. Les élèves ont pu découvrir la diversité du monde marin. De retour en classe, nous avons travaillé sur le nom des animaux marins et sur la classification de ces animaux pour les plus grands.
- Ce thème est aussi exploité en APC avec les GS qui apprennent à utiliser des imagiers et des documentaires.
- La classe de MS/GS a accueilli hier un nouveau compagnon : **un poisson**. Il restera dans la classe quelques temps afin de travailler sur les besoins des animaux, les modes de déplacement, les parties du corps... puis ce sera au tour des élèves de PS/MS de l'accueillir et d'en prendre soin.
- Pour clôturer le projet sur le thème de la mer, les trois classes de maternelle se rendront le 12 juin à **la plage de Gujan-Mestras**. Les élèves seront encadrés par des animateurs de l'AOREVEN et participeront à diverses activités : découverte sensorielle de la plage et du sable ; découverte des petites bêtes ; Land'Art.
- En parallèle, les maternelles continuent la découverte des 5 sens. Après la semaine du goût en octobre, nous avons exploré **l'odorat** en février à travers plusieurs ateliers : confection de bougies et de galets parfumés, loto des odeurs, découvertes des épices et des herbes aromatiques...
- La **liaison entre les classes de MS/GS, CP et CE1** s'est poursuivie lors de ce second semestre. Les élèves qui fêtaient leurs anniversaires ont pu cuisiner en classe des gâteaux aux pommes, du pain d'épices ou des galettes des rois selon leur mois de naissance. Pendant ce temps les enfants qui ne cuisinent pas sont répartis en deux groupes pour faire une activité d'arts visuels ou des jeux coopératifs.
- **Les CE1** continuent leur travail sur **les saisons** avec la lecture d'album, de romans, de poésie et de documentaires. Les arts visuels sont également liés à ce projet et l'on découvre chaque mois la représentation d'une saison par un artiste.
- Nous participerons à des rencontres sportives qui auront lieu à la fin du printemps entre plusieurs écoles de la circonscription.
- **Les CP, CE1 et CM2** prévoient une sortie fin juin à **Meschers sur Gironde**. Elle sera articulée autour de temps : visite des grottes du Régulus qui sont des habitations troglodytes et une promenade commentée en forêt par un agent de l'Office National des Forêts. Le pique-nique aurait lieu sur la plage de la Pointe de Suzac.
- Dans le courant du mois d'avril, les élèves de CP et CE1 fêteront **le 100^{ème} jour de classe**. Durant cette journée particulière les deux classes participeront à des défis sportifs, artistiques, mathématiques autour du nombre 100. La journée se terminera par l'exposition des collections des élèves et l'invitation des parents à participer à un goûter convivial qui est souvent très apprécié de tous.
- **Les CM1 et les CE2-CM1** ont bénéficié de **créneaux piscine** tout au long de l'année. Les CM1 de septembre à décembre et les CE2-CM1 de janvier à avril. Pour les CE2-CM1 merci aux parents accompagnateurs qui ont répondu présents à chaque séance.

- Les CM1 et les CE2-CM1 prévoient également une sortie fin juin le 22 juin 2020. au **château de Villandraut** : une visite du château sera organisée ainsi que des ateliers autour de l'archéologie et de la taille de pierre. Sortie qui s'inscrit dans le projet « Voyage à travers le temps » que suivent ces deux classes.
- **Les CM1** participent au concours de la Flamme de l'égalité sur le thème "Devenir libre", ils ont étudié la vie de Modeste Tesla, esclave achetée par des négociants bordelais.
- Le voyage dans le temps se poursuit, ils sont arrivés aux Temps Modernes. Nous présenterons une pièce de théâtre pour la fin de l'année.
- **Les CM2** poursuivent leur voyage autour du monde, nous échangeons par lettre avec une classe en Louisiane.
- Le projet Langue des Signes démarre ce vendredi, avec l'intervention de Madame Jay, de l'association Le monde des Signes, tous les vendredis de 13H30 à 14H45, jusqu'au mois de mai. L'objectif est de réaliser une présentation de chants signés.
- Nous allons également visiter le collège le jeudi 26 mai, nous irons dans une classe de 5ème pour résoudre une énigme mathématique avec eux. Nous participons à la semaine des maths, notre thème est "La magie".
- Avec les CM1, nous allons visiter l'exposition Mathissime à Braud et Saint Louis, c'est une exposition réalisée par Cap Sciences.

3/ Fonctionnement de l'école

✓ Effectifs

Les effectifs actuels :

CYCLE I 64			
TPS <u>4</u>	PS <u>21</u>	MS <u>24</u>	GS <u>15</u>
CYCLE II 41			
CP <u>14</u>	CE1 <u>14</u>	CE2 <u>13</u>	
CYCLE III 60			
CM1 <u>35</u>	CM2 <u>25</u>		
TOTAL 165			

Les effectifs prévus à la rentrée :

CYCLE I 80			
TPS <u>6</u>	PS <u>27</u>	MS <u>23</u>	GS <u>24</u>
CYCLE II 43			
CP <u>15</u>	CE1 <u>15</u>	CE2 <u>13</u>	
CYCLE III 48			
CM1 <u>13</u>	CM2 <u>35</u>		
TOTAL 171			

✓ Inscription en PS

Elles se feront à partir du 6 avril.

L'inscription se fait d'abord à la mairie puis dans un deuxième temps à l'école. Une affiche sera bientôt disponible, visible sur le site de la mairie et relayée sur le Facebook de celle-ci.

✓ Sécurité

2ème Exercice incendie

Il s'est déroulé le 11/02/2020 le matin pour la maternelle et pour l'élémentaire. Tout s'est bien passé. Vérification de l'audibilité de signal dans toute l'école et de la réponse adéquate au signal par les enseignants et les élèves. Le temps de réponse est conforme aux préconisations (moins de 2 minutes au point de rassemblement avant appel moins de 4 minutes au point de rassemblement après appel).

La seule difficulté fut en maternelle. En salle de motricité, lors d'une activité de jeux, le signal n'est pas forcément perceptible. Nous avons réagi car nous étions informées de l'exercice, mais il serait bien d'installer un relai dans cette salle.

Il y aura encore un autre exercice où ni les enseignants, ni les élèves ne seront avertis. La mairie nous rappelle que l'on peut s'entraîner avec les pompiers directement. Cela leur permet un entraînement et nous une expérience de situation concrète.

Exercice PPMS Risques Majeurs - 4/02/2020

Maternelle

- Le déplacement de la personne émettrice du signal a permis une bonne audition du signal.

Elémentaire

- Le déplacement de la personne émettrice du signal en classe 5 a permis une bonne audibilité du signal.

La répartition des missions du personnel a bien fonctionné. La vérification des mallettes PPMS a fait apparaître quelques manques qui ont d'ores et déjà été comblés par la mairie. De plus, pour l'élémentaire, une mallette d'activités contenant de multiples petits jeux sera dorénavant à disposition des élèves.

✓ Point OCCE : à ce jour, le bilan est 6706.51 €.

✓ Point mairie :

○ Remerciements

Nous tenions à remercier la mairie pour la réalisation de l'ensemble des petits travaux qui avaient été demandés ainsi que pour les tapis des classes de maternelle, le chariot à livres pour le cycle 3.

○ Demandes matérielles :

Nous réitérons 2 demandes faites lors du 1er conseil d'école :

Il reste quelques petits travaux :

- Classe de CM1 : fermeture à cadenas pour l'armoire

○ Fonctionnement de l'accueil de loisirs dans les locaux de la maternelle :

Dans le cadre de l'ouverture à un marché public, deux prestataires sont venus visiter les locaux mais la structure n'est pas encore retenue. Cette décision sera prise après les élections municipales.

En pratique, l'accueil sera fait dans les locaux de la maternelle (3 à 6 ans) et au centre de loisirs pour les 6/12 ans. C'est une période expérimentale. Si c'est une réussite, des travaux seront faits dans le centre de loisirs actuel, notamment au niveau de l'adaptabilité des sanitaires pour les petits.

La mairie s'engage à ce que ce soit cadré, avec un état des lieux de l'établissement. Il est possible d'adresser des questions précises qui seront remontées au délégataire.

La sieste sera faite dans la salle de motricité. Les horaires sont de 7h30 à 18h30.

Les repas seront tous servis au restaurant scolaire.

Le prestataire pour les repas est le même que celui de l'école, géré par les mêmes agents.

Nous pouvons mutualiser les engins et les éléments de motricité.

○ Questions diverses

- La cantine peut-elle fournir les pique-niques lors des sorties en ce qui concerne les élèves de maternelle ? *Le prestataire et Mme Desmoulin déconseillent cette idée pour des questions d'hygiène et de sécurité alimentaire. Cette question sera de nouveau abordée en commission école.*

- Où l'association AEM intervient-elle actuellement dans la maternelle le samedi ? *Ils ne doivent intervenir que dans la cantine et la salle de garderie. Ce sera revu avec la directrice de l'association.*

○ Budget

Le budget demandé est le suivant :

- 52€ pour les élèves de maternelle (cycle 1 : TPS, PS, MS et GS),
- 44€ pour les élèves de cycle 2 (CP, CE1 et CE2),
- 39 € pour les élèves de cycle 3 (Cm1 et Cm2)
- 52€ pour les élèves d'ULIS –école
- Budget Comités de Lecture et livres en citadelle : 800€
- Budget bureau : 300€

TOTAL Budget de fonctionnement d'environ 9 000€

- Budget transport scolaire : 2 000€

De plus nous avons aussi fait une demande d'équipements. Celle-ci regroupe tout le matériel qui serait idéalement nécessaire dans les classes. Certains sont plus urgents que d'autres. Il y a une tablette pour chaque classe, le remplacement d'un TBI, ainsi que des demandes de mobilier plus fonctionnel pour les classes.

Le TBI et les tablettes sont déjà actés, inscrits dans le budget. Il y a un gros budget concernant les peintures, le rabaissement des plafonds. Donc les achats de meuble seront reportés. Il vaut mieux grouper les travaux car les subventions sont plus importantes. L'objectif est de rénover les murs et plafonds de l'école, et de remplacer les meubles ensuite (de sorte de ne pas couvrir du mobilier neuf).

La mairie interroge Mme Higoncq sur les relais wi-fi mis en place dans sa classe. L'expérience est concluante, la connexion est bonne.

Pour les parents qui ont demandé des aménagements extérieurs, ce sera réfléchi ultérieurement.

PARENTS D'ELEVES

- ✓ Toilettes de la maternelle

Les parents souhaitent des paravents dans les toilettes qui sont au niveau de la garderie.

- ✓ Activités pause méridienne à l'élémentaire

Certains parents se plaignent encore de problèmes sur la pause méridienne mais rien n'a vraiment été constaté. Madame le Maire invite les parents qui se plaignent à venir directement en discuter à la mairie. Les enseignants constatent à l'opposé un apaisement des élèves et une bonne gestion des activités. Le retour des enfants est également très positif. La communication entre les différents partenaires de l'école, entre les enseignants et le personnel municipal, est excellente.

- ✓ Climatisation dans la classe à l'étage de la maternelle : où en est-on ?

Mme Poupat remercie la mairie sur tout ce qui a été fait comme travaux. Concernant la climatisation, Madame le Maire réexplique que de lourds travaux sont déjà envisagés et que la demande de budget est déjà lourde.

CLOTURE

- ✓ Communication des dates des prochains conseils d'école et des dates auxquelles les parents et la mairie devront avoir communiqué leurs questions et demandes pour l'ordre du jour.

Conseil d'école n°3 : jeudi 25 juin à 17h30 – remise des questions au plus tard le 13 juin.

Signature de la directrice :

